

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE



Pistr.
LIMITEE



T/L.113
20 juillet 1950
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Septième session

EMPLOI DU DRAPEAU DES NATIONS UNIES DANS
LES TERRITOIRES SOUS TUTELLE

Etats-Unis d'Amérique. Amendement au projet de résolution
présenté par la Chine, l'Irak et les Philippines

Ajouter les mots suivants au paragraphe 2 du document T/L.112 :

"les Autorités chargées de l'administration ayant toute latitude,
lorsqu'elles appliqueront la présente résolution, pour régler les difficultés
administratives à laquelle cette recommandation pourrait donner lieu dans la
pratique;"

RECEIVED

JUL 27 1950

UNITED NATIONS
ARCHIVES